



FINANCEMENT DE PROJETS INNOVANTS

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN D'INVESTISSEMENT

Bpifrance le 23/11/2018

LES BANQUES POPULAIRES EN UN CHIFFRE :

45 %

Taux de pénétration auprès de la clientèle des PME

Source : Enquête KANTARD TNS 2017 - PME-PMI et les banques 201– Taux de pénétration auprès de la clientèle des PME

Une révolution technologique galopante



Une révolution technologique galopante

... dont un UN dirigeant de PME sur DEUX
peine à appréhender l'impact sur son business

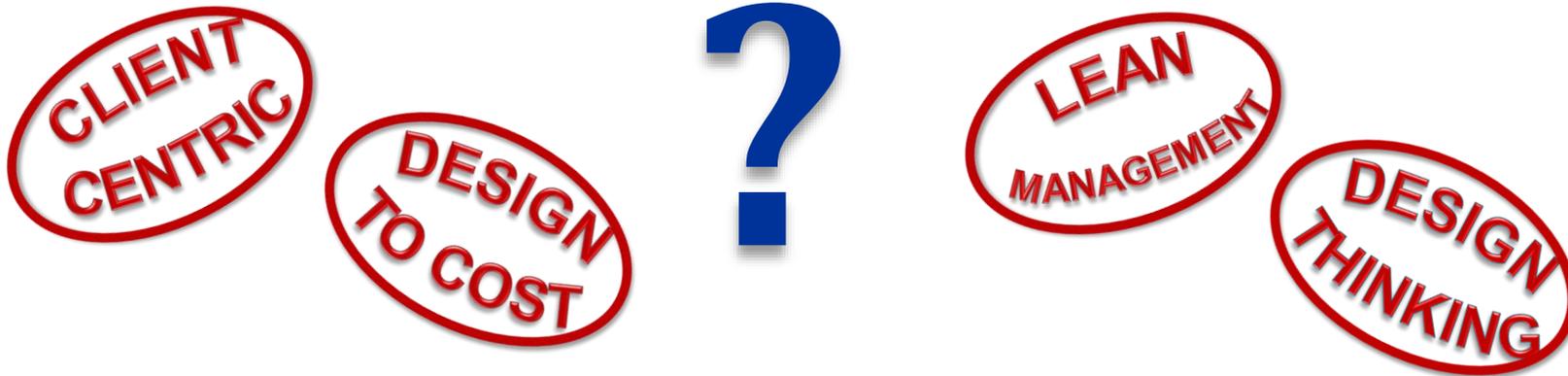


Alors que la reprise économique se confirme, c'est le moment pour les entreprises d'engager pleinement leur transformation digitale. Réussir sa transformation à l'ère du



Alors que la révolution numérique est en marche, la nécessité pour les entreprises de l'embrasser est de plus en plus évidente. Plus qu'une mode, cette mutation doit désormais être une composante essentielle de toute stratégie d'affaires. La survie des entreprises en dépend, puisque le numérique améliore l'expérience client et optimise la productivité.

**... dont un UN dirigeant de PME sur DEUX
peine à appréhender l'impact sur son business**



UN RÉFÉRENTIEL FRANCO FRANÇAIS DE LA NOTION D'INNOVATION...

Le symbole français de l'innovation :

Le Crédit d'impôt Recherche ...



Autorité
des normes comptables

NORMES FRANÇAISES

NORMES INTERNATIONALES

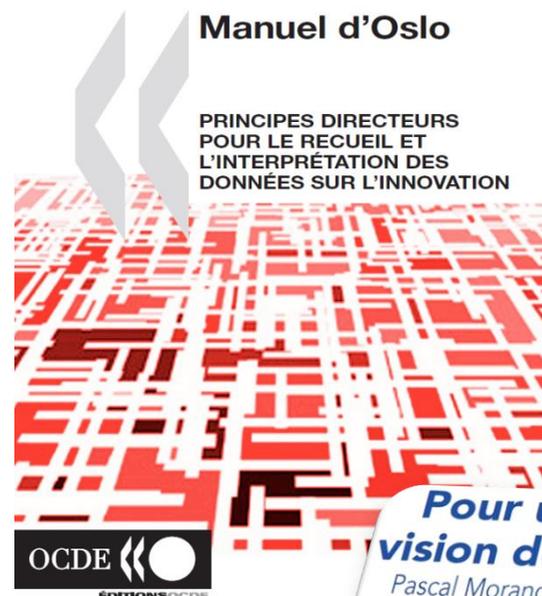
RECHE

... QUI FREINE LA COMPREHENSION DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX PME ETABLIES !

Référentiel R&D



Référentiel "Innovation"



C'EST QUOI UN INVESTISSEMENT "INNOVANT" ?

● Les 4 catégories d'innovation du Manuel d'Oslo :

> L'innovation "produit" (bien ou service)

qui impliquent des modifications significatives des caractéristiques des biens et services en question (fonctionnelles ou d'utilisation).
Il n'est pas nécessaire que l'innovation ait été mise au point par l'entreprise elle-même

> L'innovation de "procédé"

qui correspond à des changements significatifs dans les méthodes de production et de distribution.

> L'innovation "organisationnelle"

qui se rapporte à la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'organisation, internes à l'entreprise ou impliquant ses prestataires extérieurs.

> L'innovation de "commercialisation"

qui impliquent la mise en œuvre de nouvelles méthodes de commercialisation nécessitant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, distribution, promotion, tarification du produit ou service.

PART DES ENTREPRISES*
INNOVANTES EN FRANCE

Insee - Enquête CIS 2010
* Entreprises de plus de 10 salariés

19%

81%

UN PARTENARIAT HISTORIQUE DE SOUTIEN AUX PME



850 M€ de crédits garantis en 2018

NOTRE AMBITION :

**Accompagner toutes les entreprises porteuses
de projets de compétitivité et d'innovation...**

... Au cœur des territoires



Le présent financement bénéficie du soutien de l'Union Européenne par le biais de "L'Instrument de partage des risques (RSI) pour les PME et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) orientées vers la recherche et l'innovation - compartiment dédié du mécanisme de financement avec partage des risques (RSFF).

Prêt Innov&Plus



- **La capacité d'accélérer la réalisation de vos projet de compétitivité**
sans fragiliser la trésorerie de votre l'entreprise
- **Toutes dépenses en lien avec un projet « innovant »**
- **Jusqu'à 7 500 K€**
- **Un crédit "patient", jusqu'à 10 ans**
dont 2 ans de différé d'amortissement
- **Des formalités simples et rapides**



Le présent financement bénéficie du soutien de l'Union Européenne par le biais de "L'Instrument de partage des risques (RSI) pour les PME et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) orientées vers la recherche et l'innovation - compartiment dédié du mécanisme de financement avec partage des risques (RSFF).

UN PROCESS ENTIÈREMENT DIGITALISÉ



**TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ
AU CRÉDIT INNOV&PLUS**

COMMENCER
LA SIMULATION



BANQUE POPULAIRE
BANQUE & ASSURANCE

PRÊT INNOV & PLUS

SIMULEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ AU PRÊT INNOV & PLUS

Votre entreprise évolue dans un environnement fortement concurrentiel et votre stratégie de croissance s'accompagne de dépenses d'investissement de compétitivité.

Disposer de conditions de financement adaptées permet de préserver votre trésorerie et surtout d'accélérer votre programme d'innovation, pour être plus rapidement plus fort sur votre Marché.

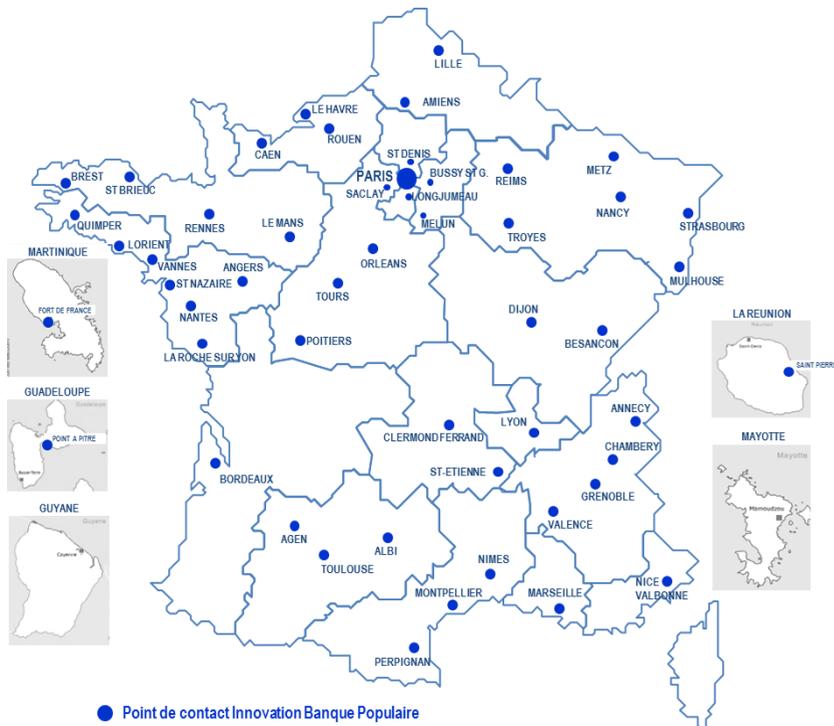
Les aides à l'innovation sont souvent complexes :

- Elles imposent des conditions d'éligibilité des dépenses très encadrées qui excluent une partie du budget concerné et qui requièrent la constitution d'un dossier très complet.
- Leur montant est contingenté (par exemple : en fonction des fonds propres de votre entreprise ou de la règle européenne de "minimi" en matière d'aides publiques)

+X NEXT INNOV

le premier réseau français d'accompagnement
bancaire des Entreprises Innovantes

le premier réseau français d'accompagnement bancaire des Entreprises Innovantes



● Point de contact Innovation Banque Populaire

L'ambition d'un accueil spécialement adapté auprès de 200 collaborateurs "référents"

formés à une méthode exclusive d'approche des projets innovants

- **Un examen de votre projet identique quel que soit le point de contact**
- **Un simulateur d'éligibilité au financement de projet innovant libre d'accès sur Internet**

VOTRE CONTRIBUTION :

Informez !

Questions ?

Pour toute question ou complément :



la réussite est en vous

Pascal PAIN

Responsable du Marché des PME

Direction du Développement Banques Populaires
Groupe BPCE

Tél fixe : +33 (0) 1.40.39.68.23 - Port. : +33 (0)6.15.02.50.31 -

E-mail : pascal.pain@bpce.fr

banquepopulaire.fr



